



RAPPORT ANNUEL FONDATION MAIF 2012



**FONDATION
MAIF**

p. 4

**LES RISQUES
ROUTIERS**

p. 16

**LES RISQUES
DE LA VIE COURANTE**

p. 26

**LES RISQUES
NATURELS**

p. 32

**LES COMPTES
2012**

p. 44

**LES PERSPECTIVES
2013**

p. 48

FONDATION MAIF

Assureur mutualiste militant,
la MAIF fait de la prévention une priorité.
En 1989, elle décide de créer Fondation MAIF,
la seule fondation d'assureur reconnue
d'utilité publique. Depuis lors, elle a soutenu
une centaine de projets de recherche.
Plusieurs se sont concrétisés par des innovations
qui apportent plus de sécurité
et une meilleure qualité de vie pour tous.



SOUTENIR LA RECHERCHE POUR PRÉVENIR LES RISQUES

Il faut mieux connaître le risque pour mieux le prévenir et pour en diminuer les conséquences s'il se produit. Cette philosophie a conduit la MAIF à créer deux institutions : Fondation MAIF, pour soutenir la recherche sur les risques et leur prévention, et l'association Prévention MAIF, pour éduquer à la sécurité tout au long de la vie.

Reconnue d'utilité publique, Fondation MAIF est dotée d'un capital de 11,4 millions d'euros, dont les revenus sont consacrés au financement de projets de recherche et à leur valorisation. Elle engage en moyenne 600 000 euros par an.

Fondation MAIF soutient des projets de recherche fondamentale et appliquée dans trois domaines : les risques routiers, les risques de la vie courante et les risques naturels. Ces recherches ont pour objet de mieux comprendre les causes et les effets des risques étudiés pour mieux les anticiper, d'analyser et de tester l'efficacité des systèmes de prévention et de protection afin de les améliorer ou d'en développer de nouveaux.

Fondation MAIF s'attache à la valorisation des connaissances acquises auprès de la communauté scientifique et des décideurs concernés : pouvoirs publics, instances de normalisation, industriels et assureurs. Elle participe aussi à la conception et à la réalisation d'outils pédagogiques de prévention et de formation qu'elle met à la disposition des éducateurs et des associations.

ENTRETIEN AVEC Pierre Guillot, président

Pourquoi la MAIF a-t-elle créé une fondation dédiée à la recherche ?

La mission première de la MAIF est de protéger ses sociétaires contre le risque. En tant qu'assureur mutualiste, la MAIF a toujours considéré que la prévention faisait partie de son métier, car la réduction du nombre d'accidents bénéficie à tous, et cela permet de proposer des garanties plus étendues à un coût raisonnable. Cela s'est historiquement concrétisé par des conseils de sécurité dans l'almanach annuel, jadis remis aux sociétaires.

Cette philosophie mutualiste a donné naissance en 1980 à l'association Prévention MAIF. Elle compte aujourd'hui des antennes dans tous les départements et plus de 2 000 bénévoles, qui sensibilisent chaque année quelque 300 000 personnes à la sécurité.

Prévenir les risques, c'est aussi mieux les connaître et les comprendre pour mieux les anticiper et en réduire les conséquences. C'est la raison qui a conduit la mutuelle à créer en 1989 Fondation MAIF, seule fondation d'assureur reconnue d'utilité publique.

Qu'apporte cette reconnaissance et dans quels domaines Fondation MAIF intervient-elle ?

La reconnaissance d'utilité publique inscrit l'action de Fondation MAIF dans le domaine de l'intérêt général – elle est au service du public – et dans la durée, grâce au capital dont la MAIF l'a dotée. Ce capital lui assure des revenus qu'elle consacre à la recherche dans trois domaines susceptibles de toucher tous nos sociétaires : les risques routiers, les risques de la vie courante et les risques naturels. Fondation MAIF veille également à la diffusion des résultats des recherches soutenues auprès de la communauté scientifique, des prescripteurs, des décideurs et du grand public lorsque cela s'y prête. Nous réalisons ainsi des outils de sensibilisation aux risques qu'utilise notamment l'association Prévention MAIF.

Quelles sont les orientations de la fondation ?

Ces risques sont des domaines de recherche très larges qui mobilisent de nombreuses institutions. Nous organisons donc des appels à projets sur des thèmes précis, définis par le conseil d'administration de Fondation MAIF avec l'avis éclairé de son conseil scientifique.



ENTRETIEN AVEC Pierre Guillot, président

En 2012, nous avons lancé un appel à projets sur les risques liés aux véhicules hybrides et électriques. Des nouveaux projets, issus de l'appel à projets 2011, ont démarré sur les risques liés aux pratiques sportives et de loisirs chez les 15-25 ans, un thème que nous partageons avec la Fondation Macif, et la Fondation Paul Bennetot pour le groupe Matmut. Nos trois fondations vont soutenir des recherches complémentaires dans ce domaine sous trois angles en accord avec leur vocation : la connaissance du risque et sa prévention pour Fondation MAIF, la prise en charge sanitaire et médico-sociale pour la Fondation Bennetot, l'accompagnement des aidants pour la Fondation Macif.

À côté de ces appels à projets thématiques, nous examinons toutes les propositions qui entrent dans nos domaines d'intervention. Si la recherche proposée nous apparaît particulièrement originale et pertinente au regard de la prévention, nous la portons devant le conseil scientifique, puis devant le conseil d'administration.

Comment les projets sont-ils sélectionnés ?

Les projets sont généralement présentés par les laboratoires d'institutions reconnues comme le CNRS, le CEA, Météo-France, le BRGM, ou d'universités. Chaque projet d'intérêt est évalué par un membre de notre conseil scientifique et par un expert extérieur si nous le jugeons nécessaire. C'est ensuite au conseil d'administration de décider. Le facteur humain dans les accidents, les populations vulnérables comme les enfants, les adolescents et les personnes âgées, les risques liés aux technologies nouvelles, mais aussi les opportunités qu'elles présentent pour améliorer la prévention, l'efficacité de la prévention elle-même sont des angles qui retiennent toute notre attention.

Comment se concrétise le soutien de la fondation ?

Nous souhaitons apporter un concours significatif – d'au moins 25 % des besoins de financement des projets soutenus – mais rarement la totalité, car il nous semble important que d'autres institutions manifestent leur intérêt. La durée des projets varie entre douze mois et trois ans. Nous versons un tiers de notre contribution lors d'une réunion de lancement, un tiers à mi-parcours après avoir évalué l'avancement du projet, et le dernier tiers lorsque

nous recevons le rapport final accompagné d'un rapport de valorisation. Ce dernier précise les moyens utilisés et prévus pour faire connaître les résultats de la recherche soutenue. La fondation y est très attachée et peut aider à leur diffusion. C'est ce que nous avons fait en 2012 en organisant avec Météo-France un colloque pour partager, avec d'autres scientifiques et avec les sociétaires de la MAIF, les résultats de plusieurs recherches sur les risques naturels en lien avec l'évolution climatique. Il faut souligner aussi l'appui au long cours qu'apporte Fondation MAIF à certains thèmes de recherche. Depuis 2000, par exemple, nous soutenons les travaux de l'Institut de mécanique des fluides et des solides (IMFS) de l'université de Strasbourg et du CNRS sur la protection de la tête en cas de choc. Trois projets se sont succédé : chacun s'appuie sur les connaissances acquises lors de la recherche précédente pour aller plus loin, avec des retombées très concrètes sur la performance des casques et des systèmes de retenue des enfants ou le design des capots automobiles pour mieux protéger la tête des personnes touchées en cas d'accident.

Quels sont vos objectifs pour l'avenir ?

Fondation MAIF continuera à soutenir des recherches pour mieux prévenir les accidents de la route et de la vie courante, et pour se protéger autant que possible des catastrophes naturelles. Notre ambition est de mieux valoriser les résultats de ces travaux au bénéfice de tous. Notre souci est à la fois de mettre en place des solutions accessibles et visibles permettant d'exploiter et de mettre à disposition des citoyens et des assurés ces recherches, en nous appuyant, lorsque c'est possible, sur les nouvelles technologies, mais aussi de choisir des sujets de recherche en phase avec les mutations importantes qui transforment actuellement les modes de vie (mobilité, habitat, vieillissement...).

GOVERNANCE DE FONDATION MAIF

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration est responsable des orientations stratégiques de Fondation MAIF. Il examine les projets de recherche qui lui sont soumis par le conseil scientifique et décide en dernière instance des soutiens apportés. Le conseil d'administration comprend seize membres :

- six membres désignés par le conseil d'administration de la MAIF, fondatrice ;
- quatre membres de droit : les ministres de l'Éducation nationale, de la Recherche et de l'Intérieur ou leurs représentants, et le président de la MAIF ;
- six membres élus par le conseil d'administration en exercice en raison de leurs compétences dans les domaines d'activité de la fondation.

Membres désignés par le conseil d'administration de la MAIF

- **Pierre Guillot**, président de Fondation MAIF – **Bernard Benoist**, secrétaire général de Fondation MAIF, président de Prévention MAIF – **Alain Isambert**, trésorier de Fondation MAIF.
- **Annick Couaillier**, administratrice de la MAIF – **Christophe Lafond**, délégué national de la politique de santé, MGEN – **Dominique Thiry**, directeur honoraire de la MAIF.

Membres de droit

Le président de la MAIF, **Roger Belot** – Représentant le ministre de l'Éducation nationale : **Marie-Christine Ferrandon**, directrice du CRDP de Paris – Représentant le ministre de la Recherche : **Sandrine Spaeter-Loehrer**, professeure des universités en sciences économiques à l'université de Strasbourg et Beta – Représentant le ministre de l'Intérieur : **Pierre Lambert**, préfet des Deux-Sèvres.

Membres élus en raison de leurs compétences

Jean Chapelon, membre permanent, conseil général Environnement - Développement durable – **Xavier Fels**, conseiller stratégique de l'Institut pour la ville en mouvement chez PSA Peugeot Citroën – **Jack Guichard**, directeur honoraire du Palais de la découverte – **Anne Guillaume**, directrice du Laboratoire d'accidentologie et de biomécanique – **Patrick Peugeot**, vice-président de Fondation MAIF, président d'honneur d'AG2R La Mondiale – **Pierre Rogez**, ancien directeur de la sécurité de Bull SA.

Président d'honneur de Fondation MAIF

Charles Berthet, administrateur honoraire de la MAIF.

Administrateurs honoraires

René Caquet, doyen honoraire de la faculté de médecine Paris sud – **Jacques Fournier**, administrateur honoraire MAIF – **Paul Marcus**, ancien directeur de la MAIF.

Le conseil scientifique

Instance consultative de réflexion et de proposition, présidé par le président de Fondation MAIF, le conseil scientifique est composé de seize personnalités du monde de la recherche, nommées par le conseil d'administration.

Président

- **Pierre Guillot**, président de Fondation MAIF.

Vice président

- **Bernard Massinon**, conseiller scientifique à la direction des applications militaires du CEA.

Secrétaire

- **Pascale Delecluse**, directrice adjointe de la recherche au Centre national de recherches météorologiques.

Membres

Jean Audouze, astrophysicien, président de la Commission nationale française pour l'Unesco (CNFU) – **Charles Berthet**, professeur honoraire à l'université Paris Dauphine – **René Caquet**, doyen honoraire de la faculté de médecine Paris sud – **Hervé Charrue**, directeur général adjoint du Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB) – **Bernard Cornu**, chargé de mission auprès du directeur général du Cned – **Bruno Falissard**, professeur à la faculté de médecine Paris sud – **Alain Mougnotte**, directeur de l'IUFM de Lyon – **Didier Richard**, directeur de l'unité Etna à l'IRSTEA – **Roland Nussbaum**, directeur de la Mission des sociétés d'assurances pour la connaissance et la prévention des risques naturels (MRN) – **Vincent Rogard**, professeur à l'université Paris Descartes – **André Staropoli**, ancien secrétaire général du Comité national d'évaluation des universités – **Richard Zeitouni**, responsable de la coordination Sécurité routière du GIE PSA Peugeot Citroën - (2 postes vacants).

Sélection des projets et leur suivi

Fondation MAIF procède régulièrement à des appels à projets thématiques. Elle examine parallèlement toutes les propositions d'études, de recherche et de valorisation des connaissances qui lui sont faites dans les domaines des risques routiers, des risques de la vie courante et des risques naturels. Fondation MAIF prête la plus grande attention aux perspectives de valorisation des résultats attendus dans une optique de prévention.

Outre le soutien financier apporté à chaque projet, des réunions de suivi sont régulièrement organisées et des rapports annuels et finaux permettent de bien documenter chaque sujet, dont une grande partie donne lieu à des thèses de doctorat.

Projets	Terminés	En cours	Nouveaux	Total
Risques routiers	1	3	1	5
K€	29	286	149	464
Vie courante	1	0	2	3
K€	89	0	121	210
Risques naturels	3	3	2	8
K€	124	441	298	862
TOTAL	5	6	5	16
K€	242	726	567	1 535

TEMPS FORTS 2012

Présenter les études achevées à ceux qu'elles peuvent aider, suivre l'avancement des travaux soutenus, sélectionner des projets et les équipes qui les portent, choisir les prochains thèmes de nos appels d'offres : rencontres, échanges et découvertes rythment la vie de la fondation et c'est formidablement enrichissant.



Partager les résultats des recherches

Colloque et conférence avec Météo-France – novembre 2012

À la suite d'un appel à projets lancé en 2007, Fondation MAIF a financé huit recherches liées à l'évolution du climat et aux risques naturels. Les résultats de ces travaux ont été présentés à la communauté scientifique dans le cadre d'un colloque organisé avec Météo-France, suivi par une conférence qui a réuni plus de 300 sociétaires.

Sensibiliser les élus

Salon des maires et des collectivités locales – novembre 2012

Deux communes sur trois sont exposées à des risques naturels. Fondation MAIF était présente au côté de la MAIF pour sensibiliser les élus et les décideurs. Pendant trois jours, cinq scientifiques dont les recherches ont été soutenues par Fondation MAIF se sont succédé pour présenter leurs travaux.

Risques liés aux pratiques de loisirs

Trois projets de recherche lancés – 2012

De nouvelles pratiques de sports et de loisirs se développent chez les 15-25 ans, portées par la recherche de sensations inédites et des effets de mode. À la suite d'un appel à projets sur les risques d'accidents des pratiques de loisirs chez les jeunes et leurs conséquences, **six projets de recherche ont été retenus, dont trois ont été engagés en 2012.**

Lancement d'un appel à projets

Véhicules hybrides et électriques – novembre 2012

Ces nouveaux véhicules engendrent de nouveaux risques et posent des problèmes de sécurité routière particuliers : impact des batteries en cas de choc, risques électriques et chimiques, sécurité des petits véhicules, piétons surpris par le silence de moteurs...



LES RISQUES ROUTIERS

Les risques routiers concernent d'abord les plus jeunes en tant que passagers, piétons, cyclistes puis cyclomotoristes. À l'âge du permis voiture ou moto, les jeunes sont encore très exposés aux accidents par inexpérience, inconscience ou goût du risque.

5 projets de recherche soutenus

463 900 €

PROJET TERMINÉ EN 2012

Obtenir son permis de conduire et le conserver est essentiel à l'insertion sociale et professionnelle. Pour cela, il faut placer la sécurité au cœur de l'apprentissage de la conduite avec des méthodes adaptées aux personnes peu scolarisées.



Analyse des activités et enrichissement des pratiques des enseignants des écoles de conduite associatives

Cette recherche a permis de mieux connaître les pratiques pédagogiques des écoles de conduite sociales et de construire, avec leurs enseignants, des exercices destinés à remédier aux difficultés d'apprentissage de publics faiblement scolarisés. Ce projet a été réalisé avec la collaboration de la Fédération des associations de la route pour l'éducation (Fare), qui regroupe 52 auto-écoles sociales. Il s'inscrit dans le prolongement d'une recherche indiquant que de nouvelles approches pédagogiques pourraient réduire les comportements dangereux des conducteurs novices, sur-représentés dans les accidents.

Principaux résultats

Dans une première phase, l'analyse des pratiques des enseignants a montré que ceux-ci prenaient bien en compte les connaissances, les expériences et les représentations mentales de chaque élève, et s'attachaient à développer un dialogue qui leur permet de s'approprier les règles de conduite et de sécurité routière.

Dans une seconde phase, l'équipe de recherche a élaboré avec un groupe d'enseignants du réseau Fare des exercices destinés à faciliter la compréhension de situations de conduite complexes potentiellement dangereuses et la prise en compte des autres usagers de la route.

Ces exercices, destinés en particulier aux élèves en difficulté, sont directement exploitables dans les écoles de conduite et s'accompagnent d'un guide pédagogique. Ils favorisent l'évolution des pratiques d'enseignement vers un accompagnement de mieux en mieux adapté aux élèves faiblement scolarisés.

Valorisation

Les résultats de cette recherche sont valorisés par la Fare dans le cadre de la formation continue des enseignants des écoles de conduite adhérentes.

Ils ont été présentés à des associations engagées dans la gestion de plateformes de mobilité pour l'insertion sociale et professionnelle de publics en difficulté (Grand Nancy, Grand Lyon).

Ils peuvent contribuer à faciliter la formation de personnes handicapées.

Convention signée en décembre 2009 pour trente mois avec le Laboratoire interuniversitaire des sciences de l'éducation et de la communication (Lisec Lorraine).

Financement de la fondation

29 161 €

Cette recherche/action a l'ambition de contribuer à la prévention des risques. Pour cela, elle cible les publics en difficulté, associe les enseignants de la conduite au processus de recherche et débouche sur la construction d'exercices directement exploitables dans les écoles de conduite.

Gérard Hernja, docteur en sciences de l'éducation, chercheur associé au Laboratoire interrégional des sciences de l'éducation et de la communication (Lisec Lorraine), **Pierre Higelé**, professeur émérite en sciences de l'éducation à l'université Nancy 2, et **Nicole Seiffer**, déléguée à l'éducation routière à Nancy.

PROJETS EN COURS EN 2012

Évaluer les équipements d'assistance nécessaires aux personnes handicapées pour retrouver leur autonomie ; améliorer la visibilité des motos ; mieux connaître les traumatismes crâniens : trois recherches pour prévenir les accidents et contribuer au renforcement des normes de sécurité.



Banc d'évaluation pour la conduite automobile et la préconisation des équipements (BE-Cape)

Ce projet consiste à développer deux bancs d'évaluation des capacités fonctionnelles nécessaires à la conduite automobile, l'un très complet, l'autre simple et économique.

Ces équipements s'adressent aux ergothérapeutes des centres de rééducation. Les bancs d'évaluation représentent une alternative à l'utilisation des simulateurs, souvent trop onéreux pour les centres de rééducation. Ils permettent de tester les capacités à agir sur le volant, les pédales et les équipements d'aide à la conduite, et de définir les meilleurs aménagements.

Ils constituent également un outil de rééducation et d'entraînement, et peuvent contribuer à la sensibilisation de personnes âgées.

Les deux bancs utiliseront un logiciel commun. Les centres de rééducation pourront ainsi échanger leurs scénarios de test et les résultats obtenus. L'objectif est de constituer ainsi une base de données répertoriant les performances des patients selon leurs pathologies.

Le projet s'organise en cinq étapes : analyse du besoin, spécification, réalisation de prototypes, tests et pré-industrialisation. Les prototypes ont été achevés au premier trimestre 2012. Leur phase de test et de validation est engagée en collaboration avec les centres de rééducation du réseau Comète, l'hôpital Broca à Paris, le Cirris et l'IRDPO au Québec.

Valorisation

Deux partenaires industriels spécialistes de l'adaptation des véhicules, la société française Pimas et la société suédoise AutoAdapt, sont associés au projet et contribueront à le valoriser. En France, le déploiement des bancs tests s'appuiera sur le réseau national e-car, créé pour mettre en œuvre des méthodes harmonisées d'évaluation d'aptitude à la conduite et de formation.

Convention signée en janvier 2011 pour un an avec le Centre de ressources et d'innovation mobilité et handicap (Ceremh) et le Laboratoire d'ingénierie des systèmes de Versailles (LIVS) de l'université Versailles Saint-Quentin.

Financement de la fondation

106 905 €

« La diversité des handicaps et la technicité des aménagements des véhicules supposent d'évaluer précisément les aptitudes et les besoins de chaque personne pour apporter les solutions les plus sûres et les mieux adaptées. »

Éric Monacelli, maître de conférences HDR Laboratoire LISV, président du Ceremh.

Améliorer la visibilité des motocycles (Avimoto)

Les motocyclistes représentent 1,6 % du trafic motorisé et 28 % des personnes tuées sur la route (Irtad, 2011). Leur visibilité est déterminante pour leur sécurité, mais l'avantage lié à l'utilisation exclusive des feux de jour est remis en cause par la concurrence croissante des automobilistes et par l'obligation de feux de jour dédiés sur les nouvelles automobiles depuis février 2011.

Cette recherche propose de définir une nouvelle signature visuelle des motocyclistes qui les distingue clairement des voitures et améliore la perception de leurs mouvements. Les analyses d'accidents soulignent en effet la fréquence des non-détections ou des détections tardives, mais aussi une mauvaise appréciation de la vitesse, du mouvement et du temps d'arrivée des motocycles.

Le projet consiste à tester sur simulateur de conduite trois configurations innovantes de feux avant – de jour, au crépuscule et de nuit – et à étudier leur effet sur la détectabilité des motos, l'évaluation du mouvement approchant et l'adoption de créneaux d'insertion plus sûrs.

Réalisée en 2012, la première expérimentation a étudié l'influence de l'ergonomie des feux de moto sur la décision des automobilistes de tourner à gauche face à un motocycle. Elle montre que les configurations accentuant la dimension verticale du deux-roues améliorent la perception du temps d'arrivée, en particulier quand la moto approche à grande vitesse, incitant les automobilistes à adopter des marges de sécurité plus sûres.

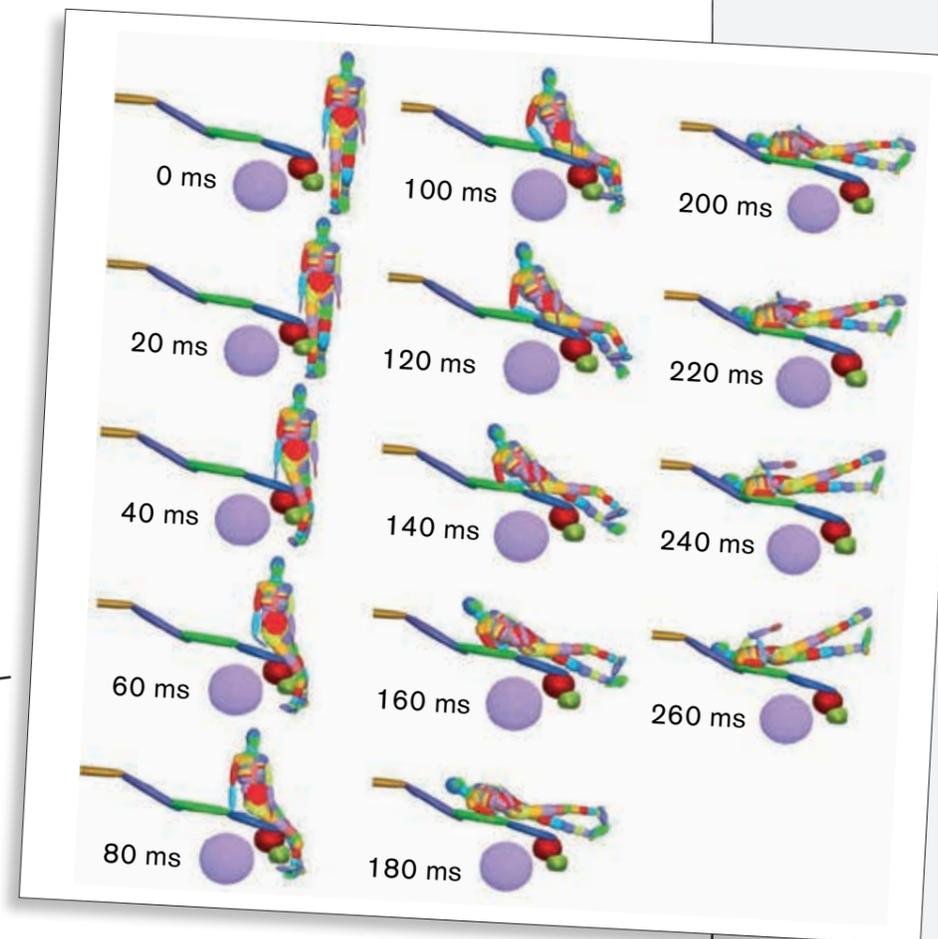
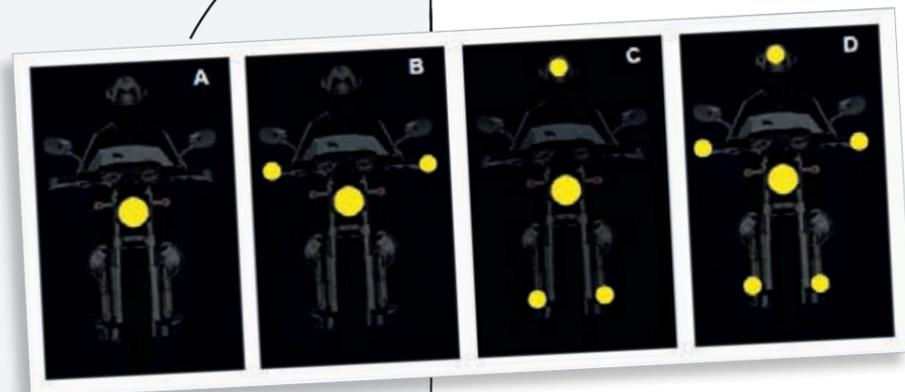
Valorisation

Cette recherche est de nature à favoriser l'adoption d'une nouvelle réglementation sur les feux de motocycles. Dans cette perspective, ces résultats feront l'objet de la communication la plus large auprès des revues scientifiques, des médias grand public, des prescripteurs et décideurs nationaux et internationaux.

Convention signée en septembre 2011 pour deux ans avec le Laboratoire de psychologie de la conduite (LPC) et le Laboratoire exploitation, perception, simulations et simulateurs (Lepsis) de l'Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux (Ifsttar).

Financement de la fondation

70 000 €



Protéger la tête du piéton De la biomécanique vers de nouvelles normes (Proped)

Un tiers des piétons accidentés sont touchés à la tête. Pour réduire la gravité des traumatismes, les constructeurs automobiles sont tenus de concevoir des faces avant moins agressives en cas de choc. Les avancées se heurtent cependant à l'adoption de limites de tolérance de la tête humaine plus réalistes et à la définition de conditions d'essais pour l'homologation des faces avant des véhicules.

L'objectif de ce projet est de consolider et d'harmoniser les critères de blessures de la tête grâce à la simulation numérique et à la modélisation, et de proposer une évolution des tests d'homologation des faces avant des véhicules automobiles au regard de leur impact sur la tête de piétons enfants, adultes et seniors.

Valorisation

Cette recherche doit contribuer à l'établissement de nouvelles normes de protection du piéton, en partenariat avec d'autres institutions : douze universités et organismes scientifiques de six pays sont associés à ce projet ainsi que sept industriels, dont Renault, Nissan, Ford, Volkswagen, Fiat et Daimler.

Convention signée en août 2010 pour trois ans avec l'Institut de mécanique des fluides et des solides (IMFS) de l'université de Strasbourg-CNRS.

Financement de la fondation

109 000 €

NOUVEAU PROJET EN 2012

Comprendre pourquoi les campagnes de prévention de l'alcool au volant n'ont pas l'efficacité attendue auprès des jeunes conducteurs, c'est se donner plus de chance de trouver le juste ton pour les inciter à changer de comportements.



Alcool et risques au volant chez les jeunes

30 à 50 % des accidents mortels de la route des adolescents et des jeunes adultes seraient liés à la consommation excessive d'alcool, le manque de sommeil constituant un facteur aggravant qui pourrait influencer les comportements à risque.

La plupart des campagnes de prévention confrontent explicitement les jeunes à un pair au comportement imprudent, mais il semblerait qu'ils s'identifient difficilement à des pairs imprudents et ne sont donc pas incités à changer de comportement.

Cette recherche vise à mieux appréhender les mécanismes de comparaison des jeunes et leurs conséquences sur la perception de leur propre risque, leur intention de changer de comportement et leur comportement effectif. Elle se propose d'analyser les conditions d'identification à un pair afin de prévenir les conduites à risque sensibles à l'influence d'autrui et d'évaluer l'impact du manque de sommeil.

Valorisation

L'objectif est de permettre aux campagnes de prévention destinées aux jeunes de remplir plus efficacement leur mission. Les résultats de cette recherche seront publiés et présentés aux institutions et organisations susceptibles de prescrire et de conduire des campagnes de prévention.



**Convention signée
en septembre 2012
pour trois ans** avec l'université
de Strasbourg et le Laboratoire
de psychologie des cognitions.

Financement de la fondation

148 800 €

Notre étude questionne les standards actuels des campagnes de prévention de l'alcool au volant destinées aux jeunes dont on peut penser qu'elles n'ont pas l'efficacité souhaitée. Les résultats de notre recherche contribueront à optimiser l'impact des campagnes et à réduire le risque d'accident chez les 18-25 ans.

Patricia Tassi, professeure des universités, Laboratoire de psychologie des cognitions de l'université de Strasbourg.

LES RISQUES DE LA VIE COURANTE

Les accidents de la vie courante sont trois fois plus nombreux que les accidents de la route, et leurs conséquences aussi graves. Beaucoup seraient évitables avec des précautions simples et une meilleure sensibilisation au risque, y compris du côté des fabricants.

3 projets de recherche soutenus

209 800 €

PROJET TERMINÉ EN 2012

Achevée en 2012, l'étude sur la réduction du risque incendie dans l'habitat contribuera à sensibiliser les normalisateurs et les fabricants au choix de matériaux plus résistants au feu et moins nocifs pour la santé et l'environnement en cas de sinistre.



Réduction des risques d'incendie dans l'habitat

L'incendie domestique est la première cause de mortalité liée au feu en France. Dans de nombreux cas, le feu se propage par l'ameublement et l'équipement dont les matériaux ne sont pas soumis à des contraintes réglementaires fortes. Leur réaction au feu est souvent médiocre, et leur combustion s'accompagne de production de gaz toxiques, causes les plus fréquentes des décès.

Ce programme de recherche a pour but d'améliorer la prévention et de minimiser les risques liés à la survenue d'incendie dans l'habitat domestique par l'emploi de matériaux plus sûrs.

Plusieurs institutions se sont associées à ce projet : le laboratoire national d'essais (LNE), l'université d'Édimbourg (Fire Group), le centre d'expertise du risque Calyxis de Niort et le Service départemental d'incendie et de secours des Deux-Sèvres (SDIS 79).

Principaux résultats

Ce projet a permis d'identifier les principaux matériaux rencontrés dans l'habitat, de mesurer leurs propriétés thermiques, leur réaction au feu, leur impact sur la santé (toxicité aiguë et chronique) et sur l'environnement dû aux émissions de polluants (CO, HCN, NOx, COV...) lors de la dégradation thermique.

Valorisation

Les connaissances acquises seront divulguées aux législateurs et aux assureurs à travers le laboratoire national d'essais (LNE), chargé de la sécurité et de la protection du consommateur, membre des comités de normalisation et des instances réglementaires de la Sécurité civile (Cecmi, CCS). Y participera également le SDIS au travers de la Fédération française des sapeurs-pompiers.

Convention signée en novembre 2010 pour dix-huit mois avec l'Institut PPrime (ex-Laboratoire de combustion et de détonique), l'École nationale supérieure de mécanique et d'aéronautique (Ensma) et l'université de Poitiers (UPR9028 CNRS).

Financement de la fondation

89 121 €

NOUVEAUX PROJETS EN 2012

Les nouvelles pratiques de sport et de loisirs des jeunes engendrent des risques d'accidents qu'il faut mieux connaître pour mieux les prévenir et les assurer. À la suite de l'appel à projets clôturé en mars 2012, voici deux projets parmi les six sélectionnés : le premier s'attache à la prévention dans les snowparks ; le deuxième étudie comment les jeunes évaluent les risques et décident ou non de pratiquer une activité sportive.



La prévention des risques dans les snowparks

La pratique du ski ou du snowboard freestyle en snowparks connaît un succès croissant auprès d'un public jeune et majoritairement masculin. Les pistes spécifiquement aménagées permettent de réaliser des figures acrobatiques à l'origine d'un nombre important de blessures graves et d'hospitalisation. Ce projet vise à mieux connaître les usagers des snowparks, leur profil, leurs pratiques, leurs représentations des dangers et leurs motifs d'engagement. Il permettra de formuler des recommandations préventives utiles aux professionnels de la montagne.

Valorisation

Les résultats seront diffusés sous une forme accessible et synthétique aux élus et professionnels de la montagne, aux acteurs institutionnels du mouvement sportif, aux établissements publics et autorités administratives concernées ainsi qu'aux usagers des snowparks à travers des magazines et sites spécialisés. Cette communication très large devrait favoriser les échanges et l'émergence de nouvelles perspectives propres à améliorer la sécurité sur les pistes spécifiquement aménagées.

Jugement du risque et décision chez les jeunes : émotion ou logique ?

Des centaines de milliers d'adolescents et jeunes adultes sont victimes chaque année d'accidents de sports et de loisirs. Cette recherche se propose d'étudier leurs modes de jugement et de prise de décision en matière de sports et de loisirs. Fondent-ils leur choix sur des émotions, des expériences passées, la réflexion ? Quelle est l'influence des facteurs internes (âge, genre, niveau d'études...) et externes (effet de mode, pairs...) ? Elle étudiera également la corrélation entre l'estimation du risque, la prise de décision et les facteurs susceptibles de l'influencer (âge, pairs, famille, compétition...). Les résultats obtenus permettront d'orienter les campagnes de prévention.

Valorisation

La valorisation sera scientifique et pratique sous forme de recommandations aux responsables des politiques publiques et aux personnels d'encadrement afin d'optimiser la prévention.

Convention signée en septembre 2012 pour dix-huit mois avec le Laboratoire Sens sport et environnement social de l'université Grenoble 1 Ufraps.

Financement de la fondation

60 275 €

Convention signée en novembre 2012 pour trois ans avec le Laboratoire EA2114 psychologie des âges de la vie, université François Rabelais de Tours.

Financement de la fondation

60 400 €

LES RISQUES NATURELS

Les risques naturels sont d'autant plus préoccupants que le réchauffement de la planète pourrait en accroître la fréquence et l'intensité. Confrontés à ces risques et à leur gestion, les assureurs ont un rôle de premier plan à jouer pour mieux les comprendre et les anticiper.

8 projets de recherche soutenus

861 700€

PROJETS TERMINÉS EN 2012

Fondation MAIF contribue à l'analyse, à la connaissance et à la modélisation des risques naturels. Elle soutient des recherches sur les causes des événements climatiques extrêmes en Europe, l'appréciation des risques d'inondation ou de canicule en France, la vulnérabilité urbaine aux boues des volcans.



Régionalisation et variabilité des événements extrêmes (Revaee)

Les simulations du changement climatique réalisées dans le cadre du Giec permettent d'estimer les évolutions futures à grande échelle, mais elles n'indiquent pas comment le climat sera modifié au niveau de l'Europe et quelles seront les caractéristiques des événements extrêmes comme les tempêtes, les vagues de froid ou les canicules. Par ailleurs, le lien entre le réchauffement planétaire, les changements climatiques et les modifications des extrêmes climatiques n'est pas encore bien compris.

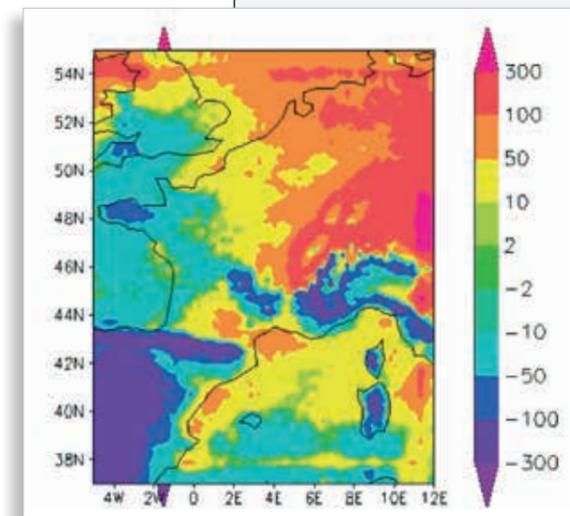
Ce projet de recherche fondamentale s'inscrit dans le prolongement d'études qui anticipent pour l'Europe un réchauffement plus important au sud qu'au nord en été, et à l'est qu'à l'ouest en hiver ainsi qu'une augmentation des précipitations au nord et une diminution au sud et sur le pourtour méditerranéen. Il s'est attaché à mieux comprendre les mécanismes à l'origine des événements extrêmes ainsi que les conséquences du réchauffement climatique sur leur survenance et leurs caractéristiques en Europe.

Principaux résultats

- Ce projet s'est concrétisé par des avancées dans trois domaines :
- la compréhension des effets de l'augmentation de la vapeur d'eau et de la température liée aux précipitations sur la localisation et l'intensité des tempêtes ;
 - le développement de simulations à haute résolution spatiale afin d'étudier les modifications des événements extrêmes entraînées par le changement climatique en Europe ;
 - l'impact des effets de surface comme la végétation et la pollution urbaine sur les propriétés de la basse atmosphère en Europe et, en particulier, sur les extrêmes de température et leur représentation dans les modèles de changement climatique.

Valorisation

L'objectif est de développer à terme des modèles permettant de mieux prévoir les tempêtes, les vagues de froid et les canicules et d'être en mesure de réaliser des cartes précises des impacts liés au changement climatique.



Changement de précipitations annuelles (mm/jour) pour la fin du XXI^e siècle dans une simulation avec une température de surface de l'océan (SST) avec Météo-France.

Convention signée en juin 2008 pour trois ans avec le Laboratoire de météorologie dynamique, l'Institut Pierre et Simon Laplace et l'École normale supérieure de Paris.

Financement de la fondation

38 000 €

La sensibilité des modèles d'évaluation des dommages potentiels liés aux inondations (Engees)

Le risque d'inondation concerne 13 300 communes en France, dont 300 agglomérations. L'évaluation des dommages potentiels est une approche largement utilisée pour décider des plans de prévention à mettre en œuvre : systèmes de défense contre les crues, plans d'occupation des sols, plans de secours, etc. La précision des résultats de l'analyse de risque joue ainsi un rôle important dans l'efficacité des mesures de prévention et la sécurité des populations. Il en est de même pour la gestion du risque d'assurance et la fixation des primes. Cependant, les différents modules et méthodes utilisés pour évaluer la fréquence et l'intensité des inondations ainsi que l'exposition et la vulnérabilité des enjeux sont à l'origine de nombreuses incertitudes.

Principaux résultats

Cette recherche améliore les connaissances sur les différentes sources d'incertitude présentes dans l'évaluation économique du risque d'inondation.

Elle mesure la variabilité des estimations en fonction des bases de données, des modèles, méthodes et échelles utilisés pour analyser la probabilité des inondations (hydrologie) ; modéliser et cartographier l'aléa (hydraulique) ; caractériser la vulnérabilité des territoires (génie civil, géographie et économie de l'environnement).

Elle établit que la contribution relative des différents modules à l'incertitude globale dépend notamment des particularités du site analysé et de la distribution des probabilités d'inondation.

Elle développe une méthode permettant d'évaluer les dommages et les dysfonctionnements potentiels des réseaux d'infrastructures en cas d'inondation.

Valorisation

Une publication de vulgarisation des résultats est en cours en partenariat avec la Mission risques naturels.

Convention signée en février 2011 pour deux ans avec l'École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg (Engees), UMR Gestion territoriale de l'eau et de l'environnement et UMR Institut de mécanique des fluides et solides de Strasbourg.

Financement de la fondation

24 279 €



Vulnérabilité des milieux urbanisés face aux volcans

Cette recherche développe une méthode d'évaluation des aléas et des risques liés aux écoulements volcaniques en milieu urbain : écoulements pyroclastiques et lahars (coulées de débris et de boue). Elle a été appliquée à la ville d'Arequipa, deuxième agglomération du Pérou, menacée par l'activité du volcan El Misti, ainsi qu'aux villes de Basse-Terre, Saint-Claude et Baillif, situées au pied du volcan de la Soufrière, en Guadeloupe.

Principaux résultats

La genèse des scénarios volcaniques et hydrovolcaniques est retracée à partir de travaux géologiques antérieurs et de simulations numériques.

Des modèles numériques de terrain (MNT) précis sont calculés afin de pouvoir reproduire la trajectoire et l'emprise des écoulements et des lahars potentiels. Les éléments bâtis sont cartographiés et leur vulnérabilité physique évaluée.

Valorisation

Les résultats (cartes, plans, tests, documents) font l'objet d'une cartographie référencée dans un système d'information géographique (SIG) et seront mis à la disposition des municipalités, de la protection civile et des communautés exposées.

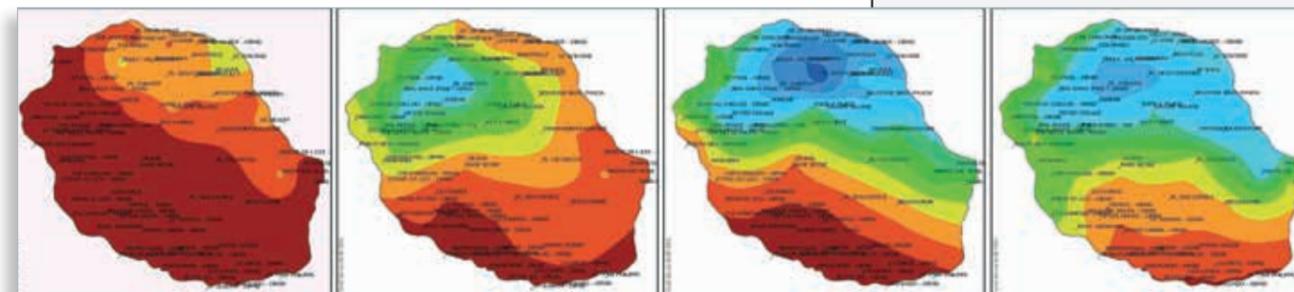
Convention signée en mars 2007 pour trois ans avec le Laboratoire magmas et volcans, université Blaise Pascal – Clermont 2.

Financement de la fondation

61 200 €

PROJETS EN COURS EN 2012

Mieux anticiper les cyclones tropicaux, les vagues de tempête et les risques de submersion en France, développer la sismologie citoyenne avec l'appui d'internet : ces recherches contribueront à l'efficacité des mesures préventives et de la gestion des secours d'urgence.



Précipitations journalières (en millimètres) sur La Réunion au cours de l'épisode de fortes pluies du 27 au 30 janvier 2011.

Prévision et analyse des cyclones pour la prévention des risques à La Réunion (Precyp)

Avec les séismes, les cyclones tropicaux sont la catastrophe naturelle la plus dévastatrice. Le changement climatique pourrait augmenter leur intensité et leurs impacts.

Ce projet entend améliorer la prévision et l'analyse des risques associés aux cyclones à La Réunion et à Mayotte, dans le sud-ouest de l'Océan Indien, en étudiant leur évolution et les effets des vents, des précipitations et de l'état de la mer. La prévision des précipitations est d'autant plus cruciale à La Réunion que le relief contribue à leur formation et à leur renforcement.

Les résultats permettront de préparer des outils pour mieux anticiper l'aléa cyclonique et les risques encourus, d'identifier les zones à risque et de faciliter les déclarations de catastrophe.

Valorisation

À côté des publications scientifiques, les résultats de cette recherche seront diffusés aux administrations concernées afin de prendre des mesures de prévention adaptées (zones non constructibles, révision des normes, etc.).

Convention signée en mars 2011 pour trois ans avec le Laboratoire de l'atmosphère et des cyclones (LACy), CNRS/Météo-France, université de La Réunion.

Financement de la fondation

78 126 €

« En soutenant le projet Precyp, Fondation MAIF contribue à la prévention d'un risque naturel majeur qui touche des territoires français dans l'Océan Indien. »

Matthieu Plu, ingénieur des ponts, eaux et forêts, responsable de l'équipe de recherche sur les cyclones tropicaux au LACy et à Météo-France.

Analyse des processus de dommages liés aux submersions marines et à l'effet des vagues — Application aux tempêtes Johanna et Xynthia

Lors des tempêtes, le vent génère des surcotes marines et des vagues au large dont l'intensité peut être démultipliée par les conditions de marée. Ces phénomènes entraînent des submersions marines qui provoquent des dégâts considérables dans les zones côtières urbanisées.

Cette recherche se propose de développer une méthodologie analysant les processus de dommages et évaluant leurs coûts à partir de l'analyse des conséquences des tempêtes Johanna, de mars 2008, et Xynthia, de février 2010.

Valorisation

Ce projet doit permettre de mieux comprendre et anticiper les risques de submersion marine dans un objectif de prévention.

La sismologie citoyenne : sensibilisation au risque et amélioration de la réponse aux séismes par l'implication des citoyens

Après un séisme, l'efficacité des équipes d'urgence est souvent limitée par une connaissance parcellaire et incertaine des dégâts.

L'objectif de ce projet de sismologie citoyenne est d'impliquer les témoins pour collecter rapidement des informations précises et établir, dans les minutes suivant les secousses, des cartes de situation exploitables par les équipes d'urgence.

Les citoyens peuvent transmettre en temps réel des photos et des informations à un site internet dédié, facilement accessible à partir de leur smartphone ou des réseaux sociaux.

Plus largement, les réseaux sismologiques citoyens, c'est-à-dire des réseaux de stations sismologiques opérées par les citoyens eux-mêmes, offrent l'opportunité de multiplier à moindre coût les mesures de mouvements sismiques en zones urbaines où les dégâts sont potentiellement plus importants. Ils permettront aussi de réaliser des actions de sensibilisation au risque sismique. Le déploiement de ces réseaux, où l'ajout d'un capteur



de mouvement transforme un ordinateur en station sismologique, est réalisé en collaboration avec Quake Catcher Network (QCN), aux États-Unis. Celui-ci fait bénéficier le CSEM de son expérience dans ce domaine.

Le site internet mobile ainsi qu'une application Android de collecte de photos sont opérationnels, et le déploiement sur les réseaux sociaux Facebook, Twitter, Google+ et Youtube est réalisé.

Valorisation

Ce nouveau canal d'information et de sensibilisation sera valorisé sur le site internet du CSEM – qui reçoit deux millions de visites par mois –, auprès des membres du CSEM (84 instituts de sismologie dans 55 pays), sur les réseaux sociaux – pour toucher le grand public – et auprès des acteurs et institutions en charge de la gestion de crise et de l'organisation des secours.

Les nouvelles technologies offrent un potentiel unique d'interaction en temps réel avec des personnes qui viennent de ressentir une secousse et sont alors particulièrement sensibles aux messages de prévention.

Docteur Rémy Bossu, secrétaire général du Centre sismologique euroméditerranéen (CSEM).

Convention signée en novembre 2010 pour trente-neuf mois avec le BRGM (département Risques et Prévention, unité Risques côtiers et Changement climatique) et l'université de Bretagne occidentale (laboratoire LETG – Brest Géomer).

Financement de la fondation

176 692 €

Convention signée en août 2011 pour trois ans avec le Centre sismologique euroméditerranéen (CSEM).

Financement de la fondation

185 740 €

NOUVEAUX PROJETS EN 2012

Deux nouvelles recherches permettront d'identifier, dans le nord-est et le sud-est de la France, les bâtiments les plus vulnérables aux séismes en milieu urbain, notamment les écoles, et de mieux prévenir les risques de glissement de terrain.



Vulnérabilité sismique du bâti existant

Les tremblements de terre montrent la fragilité des environnements urbains. Les écoles subissent souvent les secousses de plein fouet. Les zones de destructions sont généralement très dispersées, parfois sans logique apparente, et les populations prises par surprise. Connaître précisément la vulnérabilité des constructions est fondamental pour appréhender le risque sismique et sa prévention.

L'objectif de ce projet est d'améliorer l'identification de bâtiments vulnérables et de mieux estimer les dommages d'un séisme en milieu urbain, grâce à des indicateurs simples et identifiables sur le terrain.

La modélisation sera appliquée au nord-est et au sud-est de la France, ainsi qu'à l'agglomération de Grenoble pour la partie concernant l'évaluation de la vulnérabilité des écoles.

Valorisation

Des cartographies de la vulnérabilité et des scénarios tests seront publiés. Des informations importantes pour la gestion de crise seront fournies au Bureau central de sismologie français (BCSF).

Tomographie temporelle de la densité des édifices rocheux par la mesure des muons¹ (T2DM2)

L'objectif est de développer un outil de prévention des risques liés à l'instabilité des massifs rocheux, en utilisant la mesure des flux de muons pour évaluer la densité de la roche et son évolution dans le temps. Ce projet s'appuie sur la réalisation de cartes de densité et sur le suivi des variations de la saturation en eau, de la porosité, de la fracturation interne et des propriétés mécaniques du milieu géologique.

En synergie avec d'autres projets de recherche, un réseau de télescopes sera implanté pour mesurer le flux de muons sous la montagne couvrant le Laboratoire souterrain à bas bruit de Rustrel, en Pays d'Apt (LSBB - <http://lsbb.eu>).

Valorisation

Ce nouvel outil permettra de surveiller les glissements de terrain, les réserves d'eau, les cônes volcaniques, la stabilité des tunnels et des espaces souterrains..., et de renforcer la capacité de prévention des risques.

1. Le muon est une particule élémentaire de charge négative. Il a les mêmes propriétés physiques que l'électron, avec une masse 207 fois plus grande.

Convention signée en septembre 2011 pour trois ans et demi avec l'Institut des sciences de la terre et de la biodiversité de l'université Joseph Fourier de Grenoble.

Financement de la fondation

136 500 €

Convention signée en mars 2012 pour trois ans et quatre mois avec le Laboratoire souterrain bas bruit (LSBB).

Financement de la fondation

161 249 €

LES COMPTES

2012

La gestion prudente des fonds propres de la fondation a permis de dégager un revenu de 211 659 €, disponibles pour soutenir des projets de recherche et pour valoriser les connaissances acquises dans un objectif de prévention. Dans un contexte d'évolution favorable des marchés, la performance financière du portefeuille de Fondation MAIF s'établit à + 4,46 %, du fait de la valorisation des placements (+ 454 000 € de plus-values latentes au 31 décembre 2012).

Valeurs de marché : 14 198 575 | 13 701 254

LE BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2012

Actif	2012	2011	Variation 12/11
Actifs immobilisés	13 977 613	13 787 561	+ 190 052
• Dont placements	13 744 099	13 650 298	+ 93 801
Actifs circulant	263 302	648 616	- 385 314
• Dont placements	207 183	329 132	- 121 949
• Dont disponibilités	9 481	307 101	- 297 620
TOTAL DE L'ACTIF	14 240 914	14 436 177	- 195 263

Passif	2012	2011	Variation 12/11
Fonds associatif	13 867 559	13 754 820	+ 112 739
• Dont dotations	12 302 729	12 302 729	-
• Dont réserves	4 474 752	4 474 752	-
• Dont report à nouveau y/c résultat ex.	- 2 909 922	- 3 022 661	+ 112 739
Dettes	373 356	681 357	- 308 001
• Dont compte miroir BP	31 782	293 025	- 261 243
• Dont autres dettes	328 628	379 483	- 50 855
TOTAL DU PASSIF	14 240 914	14 436 177	- 195 263

Chiffres exprimés en milliers d'euros.

L'actif

Les placements représentent l'essentiel des actifs. L'augmentation de ce poste (+ 93 801 €) correspond à la plus-value nette réalisée qui a été réinvestie.

La provision pour dépréciation qui subsistait à fin 2011 (de 9 704 €) a été entièrement reprise. En valeur nette comptable, le portefeuille d'actifs se répartit entre :

- actions : 16 %,
- obligations : 28 %,
- monétaire : 27 %,
- contrats de capitalisation : 29 %.

À noter qu'en fin d'année, 56 % du portefeuille est investi sur des titres à court terme peu sensibles aux variations de taux.

Le passif

Les fonds associatifs augmentent du montant du résultat de l'exercice (+ 112 739 €), soit 13 867 559 €, se décomposant en :

- fonds associatifs sans droits de reprise : + 12 302 729 €,
- réserves : + 4 474 751 €,
- report à nouveau déficitaire avant imputation du résultat de l'exercice : - 3 022 660 €,
- résultat excédentaire de l'exercice : + 112 739 €.

LE COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2012

Produits d'exploitation	+ 447 501	+ 297 074
Charges d'exploitation	- 546 421	- 633 081
Résultat courant non financier	- 98 920	- 336 007
Produits financiers	+ 118 296	+ 137 880
Charges financières	-	- 59
Résultat financier	+ 118 296	+ 137 821
Produits exceptionnels	+ 207 278	+ 465 450
Charges exceptionnelles	- 113 915	- 378 346
Résultat exceptionnel	+ 93 363	+ 87 103
Excédent ou déficit	+ 112 739	- 111 082

Chiffres exprimés en milliers d'euros.

Convention de mécénat avec la MAIF

Fondation MAIF bénéficie depuis juin 2010 d'une convention de mécénat avec la MAIF sous la forme :

- d'un soutien financier, par le versement de subventions de 431 000 € en 2012 ;
- de dons en compétence et en nature, pour un montant de 386 093 € en 2012.

PERSPECTIVES

2013

Engager une réflexion stratégique pour poursuivre dans un contexte en pleine mutation, notre engagement dans la recherche pour prévenir les risques.

Des perspectives scientifiques

Pour les exercices à venir, Fondation MAIF souhaite poursuivre ses efforts pour structurer, formaliser et gérer de façon plus efficiente ses appels à projet.

En continuant, bien entendu à s'appuyer sur son conseil scientifique, mais en ouvrant également ses analyses à l'expertise de scientifiques extérieurs à la fondation ayant des compétences avérées sur les sujets à l'étude. Cet enrichissement constant sera de nature à mieux comprendre les enjeux et à mieux analyser les dossiers d'appel à projet reçus.

Ces apports viendront s'intégrer au nouveau processus mis en place fin 2012 pour étudier les projets. Un processus plus formalisé qui facilitera, dès 2013, un travail plus étayé et serein du conseil scientifique et ainsi éclairera les prises de décision du conseil d'administration.

Face aux évolutions technologiques très rapides, face aux profondes mutations qui touchent notre société, et qui auront des impacts inévitables sur les facteurs de risque, la question de notre connaissance et de notre expertise sur ces transformations en cours se pose.

De surcroît, dans le même esprit, le Bureau de la fondation va engager une démarche continue d'acquisition de connaissance sur les sujets émergents ayant des enjeux majeurs en matière d'évolution des risques pour les 10 ans à venir.

- Des rencontres avec des scientifiques et avec des prospectivistes.
- Des visites de laboratoires ou de secteurs de pointe dans le milieu industriel.
- La participation à des conférences ou des colloques sur les impacts des technologies de demain.

Cette démarche de fond devrait permettre à Fondation MAIF d'élaborer un projet stratégique à 10 ans, fixant les grandes lignes de ses domaines d'intervention.

En effet, il est frappant de constater aujourd'hui des évolutions majeures et extrêmement rapides, dans différents domaines.

Le climat

Sur le risque climatique, la multiplication de phénomènes rarissimes comme les tornades, démontre que le changement climatique va bien avoir des impacts lourds sur les risques encourus demain, qui seront certainement différents de ceux que nous avons connus par le passé.

La mobilité

La mobilité est également un enjeu majeur avec des comportements qui, par exemple, passent de la possession du véhicule à son usage. Mais le poids des technologies est également un facteur important qui pourrait transformer cette mobilité. Les véhicules électriques ou hybrides devraient se multiplier. Avec quelle technologie de batteries, quels impacts ? Avec quelles conséquences sur les infrastructures, la sécurité ? Et que penser de l'avènement de la voiture connectée, intelligente. Ce fil à la patte qui reliera demain le véhicule à un serveur sera-t-il une avancée en matière de prévention ou de sécurité, ou bien au contraire un outil favorisant la déresponsabilisation du conducteur ?

Le logement

Dans nos habitations, plusieurs phénomènes se conjuguent : la raréfaction des m² qui impose de vivre dans des espaces restreints et irrigue de nouvelles techniques autour des rangements, du sommeil... Cette évolution vers un mobilier mobile et mécanique n'est évidemment pas sans risque. D'autant que les automatismes, *via* la domotique, sont en plein essor. La surveillance du domicile à distance par le particulier, sa fermeture, sa gestion énergétique sont autant de sujets que nous vivons au quotidien et qui vont générer inévitablement de nouveaux risques.

Le vieillissement

Enfin, la médecine moderne a un effet bien évidemment positif sur nombre de maux. Mais en prolongeant la vie, elle va confronter notre société à un challenge inédit : vivre plus longtemps, chez soi, en bonne santé. C'est là une mutation d'ampleur que les assureurs vont devoir regarder de près, avec une problématique sur la prévention des risques connue, mais qui aura demain, *via* un phénomène de masse, des effets considérables. D'autant que les solutions de réparation, biomécaniques ou génétiques, semblent se développer actuellement.

On le voit aisément, les perspectives pour Fondation MAIF sont larges, très larges. Et la nécessité d'inscrire sa démarche dans la durée, en se tournant vers l'avenir, indispensable.

Sa vocation qui est de financer la recherche pour prévenir les risques, est sans doute aujourd'hui plus que jamais, dans un monde qui se transforme, d'actualité.

En structurant ses appels à projet, en élargissant et dynamisant le rôle de son conseil scientifique, en s'ouvrant sur les évolutions en cours et en proposant une stratégie à moyen terme, la fondation fait le choix de se tourner vers l'avenir avec résolution, passion et engagement.

« Je souhaite pouvoir proposer au conseil d'administration de Fondation MAIF ce projet dès la fin de l'année 2013. Il nous permettra d'effectuer des arbitrages, de gérer nos investissements dans le temps, et de nous concentrer sur ce que nous estimerons être les véritables enjeux de demain en matière de risque. » – Pierre Guillot

La fondation fait le choix de se tourner vers l'avenir avec résolution, passion et engagement.

Fondation MAIF - Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 14 septembre 1989
Le Pavois - 50 avenue Salvador Allende - 79000 Niort
Téléphone: +33(0)5 49 7387 04 - Fax: +33(0)5 4973 8703

www.fondation-maif.fr

